

PREVENTION BUCCO DENTAIRE

	EXAMEN DE PREVENTION			SOINS CONSECUTIFS		
	Prise en charge	Validité	Imprimé bilan	Validité	Type d'actes	Financement
M'T Dents EBD <i>6-9-12-15-18 ans</i>	↪ 25€ - BDC ↪ Forfait radios - 2 clichés :11€ (BR2) - 4 clichés :22€ (BR4) <i>Tiers payant</i> <i>Fond de prévention</i>	6 mois après: ↪ date anniversaire : Régime Général - MSA ↪ envoi invitation : RSI	Imprimé à découper et à retourner	Au maximum : - 3 mois après examen - 6 mois après 1 ^{er} acte	Tout acte côté : SC, DC, SCM, KC, Z	- 70% risque maladie - 30% fond de prévention
Plan Dentaire–MSA - 7 ans - 35-54 ans <i>Instants Santé</i> - 65 ans	↪ 25€ : 7 ans ↪ 30€ : instants santé et 65 ans ↪ Pas de forfait radio <i>Tiers payant</i> <i>Fond de prévention</i>	Idem EBD	Imprimé à retourner en totalité		Selon NGAP	70% risque maladie + 30% si assurance maladie complémentaire
Bilan Dentaire Enfants – RSI 5,7-8,10-11, 13-14,16-17 ans	Idem EBD	Idem EBD	Feuille de soins et lettre d'invitation à retourner	Idem EBD	Idem EBD <i>Plus sealant sur toute dent définitive sans limite d'âge et avec renouvellement possible</i>	Idem EBD <i>Sauf sealant différent NGAP sur fond de prévention.</i>

Particularités :

⇒ Invitations :

- le **RSI** envoie la totalité des invitations une fois par an.
- le **Régime Général** et la **MSA** adressent les invitations du M'T Dents et du Plan Dentaire Institutionnel dans le mois qui précède la date anniversaire des bénéficiaires.

⇒ Dispense d'avance des frais

↪ **M'T Dents**

- Pour les soins consécutifs, la dispense d'avance des frais est prévue conventionnellement uniquement pour les 6 ans et les 12 ans (MSA-RSI)
- Localement, les commissions paritaires du Cantal et du Puy de Dôme ont mis en place une dispense d'avance des frais. Cet accord n'est pas valable pour les bénéficiaires de l'Allier et de la Haute Loire. Tiers payant possible pour les 4 départements dans le régime RSI.

↪ **Plan dentaire MSA :** pas de dispense d'avance des frais pour les soins consécutifs.

↪ **Bilan dentaire RSI :** dispense d'avance des frais possible pour les soins consécutifs.

Docteur BIROU – MSA / Docteur MOREL - RSI